

République Française
Département de la Haute-Vienne

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LA CROISILLE S/BRIANCE 87130**

Séance du : 29 Décembre 2016

Délibération N° 2016/570 portant sur : Demande de réactualisation de la subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'effacement des réseaux rue du Chabretaire.

L'an deux mil seize et le vingt-neuf décembre à 20 H30.

Le Conseil Municipal de cette Commune, suivant convocation en date du 21/12/2016, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Jean-Gérard DIDIERRE, Maire

A été nommé secrétaire de séance : Mr MONZAUGE Christian

Présents : DIDIERRE-MONZAUGE-FRACHET-BOURLIATAUD-BORIE-COTTON-COUADE-FALCONI-SAVARY- HYVERNAUD-RAFFIER.

Absents représentés : Mr BARA (Mr MONZAUGE)- Mr BERNARD (Mr DIDIERRE)- Mr GREENHEAD (Mr FRACHET).

Absente : Mme HUMBERT

Membres	15
Présents	11
Représentés	3
Votants	14
Exprimés	14
Pour	14
Contre	0

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'effacement des réseaux rue du Chabretaire et la demande de subvention qui a été déposée le 21/09/2016 suite à la délibération du 09/08/2016 .

Des travaux indispensables se sont rajoutés et un nouveau devis estimatif relatif à l'éclairage public a été établi par le SEHV et s'élève à **9 635.45 € H.T.** (11 562.54 € T.T.C.).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une réactualisation de la subvention auprès du Conseil Départemental, ces travaux augmentant la dépense initialement prévue à hauteur de 1 667.68 € H.T.

.../...